

Des représentants des gouvernements des Etats-Unis et du Canada et des gouvernements de l'Etat de Montana et de la Province de Saskatchewan se sont rencontrés à Washington le 12 juillet 1976, pour examiner les incidences outre-frontières sur la qualité de l'eau de la construction d'une centrale thermique par la Saskatchewan Power Corporation. A une réunion antérieure à Regina, en Saskatchewan, le 5 mars, les gouvernements ont reconnu la nécessité de créer un mécanisme officiel pour l'étude de questions touchant à la qualité de l'eau. La réunion d'aujourd'hui a étudié une proposition visant à renvoyer les questions de la qualité de l'eau à la Commission mixte internationale.

Les deux délégations ont eu un échange d'opinions complet, et il a été convenu, ad referendum, que les gouvernements négocient les termes d'un renvoi canado-américain sur la qualité de l'eau à la Commission mixte internationale. La Commission, créée en accord avec les articles du Traité sur les eaux limitrophes de 1909, a été utile aux gouvernements pour étudier les problèmes relatifs à l'environnement le long de la frontière commune. Les deux côtés se sont mis d'accord pour procéder aussi vite que possible afin de déterminer les termes exacts du renvoi.

La délégation américaine était composée de représentants du